

États financiers de

**Corporation de protection de  
l'environnement de Sept-Îles inc.**

31 décembre 2014

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

31 décembre 2014

## Table des matières

Rapport de mission d'examen	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 9

## Rapport de mission d'examen

Aux administrateurs de  
Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc. au 31 décembre 2014 ainsi que des états des résultats de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

 S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 24 mars 2015

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

## État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Ville de Sept-Îles	400 000	340 000
Cotisations des membres	5 330	5 510
Projet - 30 ans CPESI	10 610	-
Projet - Alouette	19 042	247
Projet - Collecte de déchets domestiques dangereux	-	59 203
Projet - Collecte des arbres de Noël	-	1 716
Projet - Comité de concertation	2 478	143 036
Projet - Cyclo Nord-Sud	2 655	2 560
Projet - Étude et caractérisation	174 203	-
Projet - Festival de l'environnement	133	44 994
Projet - Gestion des matières résiduelles	37 146	-
Projet - Herbicyclage - Feuilles mortes	-	5 436
Projet - Ponctuels	11 546	64 167
Projet - Programme de subventions aux citoyens	50 135	-
Projet - Sensibilisation et formations	8 127	24 782
Revenus d'intérêts	2 869	2 075
Autres revenus	2 191	67
Revenus d'entretien	-	1 093
	<b>726 465</b>	<b>694 886</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	246 709	211 531
Abonnements et cotisations	2 651	643
Assurances	2 236	2 167
Créances douteuses	70	-
Dépenses de bureau	5 809	4 665
Entretien et réparations	3 464	3 318
Frais de déplacement et de représentation	23 448	21 817
Frais de formation	5 442	3 509
Honoraires professionnels	32 872	33 816
Loyer	27 749	22 934
Projet - 30 ans CPESI	10 610	-
Projet - Alouette	19 042	247
Projet - Collecte de déchets domestiques dangereux	-	59 893
Projet - Collecte des arbres de Noël	-	10 497
Projet - Comité de concertation	2 478	143 116
Projet - Cyclo Nord-Sud	2 099	2 396
Projet - Étude et caractérisation	174 203	-
Projet - Festival de l'environnement	133	44 994
Projet - Gestion des matières résiduelles	37 146	-
Projet - Herbicyclage - Feuilles mortes	-	5 436
Projet - Ponctuels	11 546	64 167
Projet - Programme de subventions aux citoyens	50 135	-
Projet - Sensibilisation et formations	8 127	22 485
Publicité et promotion	21 721	14 386
Télécommunications	9 459	10 887
Intérêts et frais bancaires	714	813
Amortissement des immobilisations corporelles	4 298	3 833
	<b>702 161</b>	<b>687 550</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>24 304</b>	<b>7 336</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

État de l'évolution des actifs nets  
de l'exercice terminé le 31 décembre 2014

(non audité)

			2014	2013
	Investis en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
<b>Solde au début</b>	<b>10 974</b>	<b>44 252</b>	<b>55 226</b>	47 889
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 298)	28 602	24 304	7 337
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10 655	(10 655)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>17 331</b>	<b>62 199</b>	<b>79 530</b>	55 226

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

## Bilan

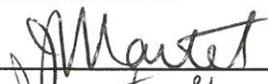
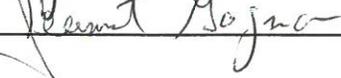
au 31 décembre 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	70 456	118 183
Débiteurs (note 3)	129 629	76 955
Subventions à recevoir	-	2 297
	<b>200 085</b>	<b>197 435</b>
Immobilisations corporelles (note 4)	17 331	10 974
	<b>217 416</b>	<b>208 409</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créiteurs et charges à payer	31 882	18 333
Apports reportés	98 638	130 323
Sommes dues à l'État	7 366	4 527
	<b>137 886</b>	<b>153 183</b>
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	17 331	10 974
Non affectés	62 199	44 252
	<b>79 530</b>	<b>55 226</b>
	<b>217 416</b>	<b>208 409</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur  
 administrateur

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

État des flux de trésorerie  
de l'exercice terminé le 31 décembre 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	24 304	7 336
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 298	3 833
	<b>28 602</b>	11 169
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	<b>(65 674)</b>	32 428
	<b>(37 072)</b>	43 597
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(10 655)</b>	-
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(47 727)</b>	43 597
Encaisse au début	<b>118 183</b>	74 586
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>70 456</b>	118 183

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

---

## 1. Description de l'entreprise

La Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles inc. (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Il oeuvre dans la région de Sept-Îles et sa mission consiste à sensibiliser et éduquer la population à l'importance du développement durable, à la protection de l'environnement et la préservation des ressources.

## 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Ces apports sont amortis au même taux que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux suivants :

Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Équipement de bureau	Dégressif	20 %

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### *Constatation des apports*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les principales estimations utilisées sont la provision pour créances douteuses, la dépréciation potentielle des actifs long terme et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

## 3. Débiteurs

	2014 \$	2013 \$
Organismes et clients	101 467	53 223
Taxes à la consommation	28 162	23 732
	<b>129 629</b>	<b>76 955</b>

## 4. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2014 Valeur comptable nette \$	2013 Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	2 319	1 855	464	928
Matériel informatique	23 819	17 057	6 762	5 225
Équipement de bureau	23 197	13 092	10 105	4 821
	<b>49 335</b>	<b>32 004</b>	<b>17 331</b>	<b>10 974</b>

## 5. Engagements

L'Organisme loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance en septembre 2016, en partenariat avec un autre organisme. Le loyer annuel total est de 38 400 \$.

L'Organisme a signé un contrat de location-exploitation pour un photocopieur. Les charges sont au coût de 150 \$ par mois. Le contrat se termine en octobre 2016 et l'engagement pour le prochain exercice est de 1 800 \$.

## 6. Instruments financiers

### *Risque de crédit*

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2014, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et charges à payer.

# Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

## 7. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2014	2013
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	(52 674)	(40 428)
Subventions à recevoir	2 297	8 803
Charges payées d'avance	-	5 180
Créditeurs et charges à payer	13 549	(32 419)
Apports reportés	(31 685)	90 418
Sommes dues à l'État	2 839	874
	<u>(65 674)</u>	<u>32 428</u>

## 8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

